

Echange marchandise pub

Par **VB**, le **14/12/2018** à **19:00**

Bonjour,

Nous souhaitons mettre en place un échange marchandise : publicité contre des séjours touristiques (dons de jeux tv).

Le fournisseur nous émet la facture à la signature du contrat et souhaite recevoir la facture de compensation à réception de facture.

Or, les séjours seront réalisés dans l'année.

Est-ce possible de facturer avant que les prestations ne soient consommées?

Merci pour votre aide.

Cordialement